



Mercredi 8 juin 2022

1^{re} lecture : 1 R 18, 20-39

Évangile : Mt 5, 17-19

Le but de la Loi c'est la justice et la sainteté de l'homme. Seul le Christ, le Saint des saints a été capable de l'accomplir jusqu'au bout c'est-à-dire en donnant sa vie par amour.

De fait Jésus ne vient pas abolir la Loi mais bien l'accomplir. Voilà pourquoi saint Paul rappellera que « *celui qui aime les autres a pleinement accompli la loi.* » (Rm 13, 8)

L'amour véritable, tel que le Christ nous l'enseigne, est le chemin de la perfection, le chemin de la sainteté. A l'arrivée, c'est-à-dire, dans le Royaume des cieux il y aurait sans doute bien des surprises car c'est celui qui observera et enseignera cette exigence de l'amour, qui sera déclaré grand dans le royaume des Cieux.

Bonne journée

P. Mickaël